



Création du département des langues.

Conseil académique du 21 septembre 2021

Délibération 2021/09/CAC-016

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-4, L.712-6-1 et L713-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment l'article 42 ;

Considérant qu'un département est créé par délibération du conseil d'administration de l'université après avis du conseil académique ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la création du département des langues.

Toulouse, le 21 septembre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 80

Nombre de membres présents ou représentés : 42

Nombre de voix favorables : 42

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Vers un Département des langues

Proposition pour une nouvelle structuration de l'enseignement des langues à UT3



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



Vers un Département des langues

Fort du travail de proposition réalisé par le département des langues FSI et du constat des difficultés structurelles liées à l'organisation actuelle de l'enseignement des langues à l'université, un groupe de travail a été constitué avec les représentants de toutes les composantes, du département de langues et de la CFVU.

Vers un Département de langues

L'objectif du travail était

- De proposer une nouvelle organisation permettant d'avoir un enseignement en langues harmonisé et plus lisible, en prenant en compte les besoins des composantes.
- De préparer une structure pertinente et légitime pour proposer et mettre en œuvre la certification obligatoire.

Groupes de travail

- **Groupe de travail « Statuts, positionnement et offre de services »:**
 - Animation: Directeur DEVE (A.POUVREAU) et Directeur DAJI (E.BLUM) deve.secretariat@univ-tlse3.fr
- **Groupe de travail « Processus et activités »:**
 - Animation : Responsable PACCI au sein de la DASAC (E.BILLON) emmanuelle.billon@univ-tlse3.fr
- **Groupe de travail « Impacts RH »:**
 - Animation : Responsable pôle développement des RH (C.MOREL)
drhds@univ-tlse3.fr

Description des trois groupes de travail

C
A
D
R
A
G
E

Statuts, positionnement et offre de services (DEVE/DAJI)

Statuts: « Dispositions conventionnelles qui fixent les principales règles d'organisation et de fonctionnement d'une structure ».

Processus* (DASAC-PACCI)

Identification des principales activités existantes



Formalisation de la cible



Répartition des rôles et responsabilités des contributeurs

* Charge estimée: 3 séances de 2h

Impacts RH (DRHDS)

Organisation existante



Organisation cible

STATUTS

Les points saillants :

- Un département de l'université
- Les enseignants sont rattachés dans la composante d'exercice principal
- Un directeur élu par un conseil et nommé par le président.
- Une comitologie qui devrait permettre une bonne représentation de toutes les composantes

STATUTS

Missions fortes en enseignement et certification
sous le contrôle de la CFVU

L'accent est mis sur la coordination avec les
composantes

Une situation asymétrique avec les IUT, mais un
effort d'inclusion pour un meilleur dialogue

ACTIVITE Synthèse des travaux menés

Travaux réalisés en séance :

- Identification des principales activités existantes
- Formalisation de la cible
- Identification des rôles et responsabilités des contributeurs

Temps consacré en séance: environ 10h réparties sur 7 séances de travail

Résultats obtenus:

- Liste des activités existantes et cibles :
 - du département des langues,
 - des activités de recherche,
 - du Centre de Ressources en Langues,
 - de la cellule de certification,
 - des composantes (sur le volet de gestion des ressources humaines),
 - des services centraux.

NB: les tâches et sous-tâches faisant apparaître une évolution de périmètre et/ou un nouveau besoin sont mises en évidence.

Document: fichier « 2021-06-25_GT-Langues Sous-groupe Processus - principales activités »

Extrait du fichier – Cellule de certification

Tâche principale	Sous-tâches (9 des 13 sous-tâches (soit 64%) font apparaître un nouveau besoin dans la cible)	Support administratif existant	Support administratif cible	Direction Département
Accueil et communication	Accueillir les étudiants pour renseignements sur les certifications	X	X	
	Promouvoir les différentes certifications choisies par l'établissement (mise à jour site web)		X	
	Participer à des réunions externes à l'université concernant la certification		X	X
	Participer à des réunions internes à l'université pour présenter l'existant en matière de certifications		X	X
Administration des certifications	Établir les plannings		X	
	Coordonner les actions pour les certifications en langues proposées par l'Université dans toutes les composantes		X	X
	Superviser les sessions des certifications de l'université (création des listes et des PV, réservation des salles, envoi des convocations, impression des sujets si besoin, réception des colis si besoin, distribution des codes si besoin)	X	X	
	Surveiller les sessions en présentiel	X	X	
	Diffuser les certificats si nécessaire		X	
	Réaliser le suivi financier des sessions de certification		X	
Participation à la politique de certification de l'établissement	Définir et mettre en œuvre un plan d'action, en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens alloués.	X	X	X
	Conseiller la DEVE et la CFVU sur la politique de certification de l'établissement			X
	Assurer une veille active des certifications répondant à des besoins nouveaux		X	X
	Mener les actions nécessaires à la mise en place de nouvelles certifications ciblées (en cas d'évolution)		X	X

- Affectation des enseignants dans la composante ou ils enseignent le plus, au plus près des équipes pédagogiques
- Recrutement des enseignants non titulaires par les équipes de langues
- Propose les évolutions d'emploi en langues aux composantes en amont de la campagne d'emploi

RH

- REH géré par le département
- Proposition d'un plan d'accompagnement au changement pour les Biatss et les enseignants

CALENDRIER

- Vote en instance avec nomination d'un préfigurateur
- Organisation des élections en novembre/décembre et mise en place en Janvier
- Phase transitoire sur le semestre 2 21/22 :
Affectation des enseignants dans les composantes en Septembre (fin exercice univ sous ancien système HCC)